



Le SNCS-FSU appelle à la mobilisation pour le retrait du projet de réforme des retraites

Après la puissante mobilisation du 19 janvier 2023 à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, la Commission administrative du SNCS-FSU, réunie le 20 janvier 2023, réaffirme l'exigence de retrait du projet de réforme des retraites du gouvernement. En effet, cette réforme injuste constituerait une régression supplémentaire du système de retraite pour toutes les salariées et tous les salariés de ce pays.

Pour les personnels de la recherche scientifique, qui commencent souvent tard leur carrière dans les organismes de recherche, ce projet de retraite avec notamment l'allongement du nombre d'années amputerait sévèrement leurs retraites.

D'autre part, le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) indique clairement que le système de retraites n'est pas en danger, qu'il n'y a aucune urgence financière.

C'est pourquoi le SNCS-FSU réaffirme sa détermination à faire retirer ce projet de réforme des retraites et s'inscrit dans l'action intersyndicale et le communiqué intersyndical du 19 janvier 2023.

Le SNCS-FSU appelle à signer et faire signer massivement la pétition intersyndicale contre le projet de réforme des retraites à ce lien : <https://sncs.fr/2023/01/12/signer-la-petition-intersyndicale-retraites-non-a-cette-reforme-injuste-et-brutale/>

Le SNCS-FSU appelle à multiplier les actions et initiatives, notamment autour du 23 janvier, jour de la présentation de la loi au conseil des ministres, et à une mobilisation massive pour la journée de manifestations du 31 janvier 2023.

Meudon le 20 janvier 2023